

Territoires, efficacité et simplicité**P4****Offre de service régionale au salon Seanergy 2026 - liste des structures retenues**

Le Conseil Régional,

- VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1111-2 et L.4221-1 et suivants,
- VU** le règlement budgétaire et financier modifié,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2026 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 21 novembre 2025 relative aux offres de service organisées par la Région à l'occasion du salon économique Seanergy 2026,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Finances, Ressources Humaines, Fonds européens, Commande publique

Après en avoir délibéré, décide,

D'APPROUVER

la liste des structures retenues pour l'offre de service "stand Région des Pays de la Loire" au salon Seanergy 2026 présentée en annexe 1 ;

D'AUTORISER

la Présidente à signer les conventions avec les structures retenues pour l'offre de service "stand Région des Pays de la Loire" au salon Seanergy 2026 mentionnées en annexe 1 conformément à la convention-type adoptée par délibération de la Commission permanente du 21 novembre 2025.

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Gauthier BOUCHET, Gabriel de CHABOT, Hervé JUVIN

Abstention : Groupe Printemps des Pays de la Loire, Groupe l'Ecologie Ensemble, Raymond de M4LHERBE

